

# Multi-accueil des Rossignols

## Livret d'accueil

Résumé de notre Projet Pédagogique



Ville de Romorantin-Lanthenay



Bienvenue à ..... et sa famille.

Le Maire-Adjoint à la Petite Enfance et moi-même, nous vous présentons l'excellent travail effectué par l'équipe municipale du Multi accueil des Rossignols, dont l'attention est constante dans les actes quotidiens à l'égard des enfants.

Nous rappelons également nos obligations d'adultes vis-à-vis de nos enfants, qui sont la prunelle de nos yeux, et notre raison de vivre et d'espérer.

Bien Cordialement,

**Le Maire,**

**Jeanny LORGEUX**

**Bonjour, ce livret est le résumé de notre projet d'établissement.**

**L'objectif est :** De créer et maintenir le dialogue avec vous. De répondre à vos questions et préoccupations. De rester à votre écoute. Vous avez choisi de nous confier votre enfant, bon séjour parmi nous.



Notre structure accueille 59 enfants/jour en collectivité, de façon régulière ou occasionnelle, répartis sur cinq espaces de vie selon l'âge : les « Mousses », les « Moussaillons », les « Matelots », les « Marins », les « Navigateurs ». Dans chacun de ces espaces se trouvent des espaces de sommeil, une salle de change, une salle de jeux ainsi que des vestiaires. Votre enfant sera amené à vivre dans ces espaces selon son âge et ses besoins.



**Un projet éducatif** réfléchi et écrit par l'ensemble de l'équipe, permet aux différents professionnels (elles) d'avoir une même ligne de conduite (concernant l'accueil, les repas, le sommeil, l'éveil, les soins, les repères...). **Projet** pensé autour du **respect du rythme et de la personnalité de chaque enfant**, en cherchant à lui offrir **un lieu adapté à ses besoins**. La prise en charge de votre enfant se fait de **manière individuelle** et privilégiée au sein du collectif. L'équipe reste à votre écoute pour recueillir vos informations et recommandations afin de **respecter la continuité de ses habitudes**.

Chaque enfant fait de **nouvelles acquisitions** à son rythme. L'équipe a le souci de répondre aux besoins de l'enfant sans en créer, l'encourager **sans jamais faire à sa place**. Il prend ainsi confiance en lui, et trouve l'envie de faire de nouvelles découvertes, afin d'acquérir l'estime de soi.

Dans l'objectif d'assurer un accueil de qualité, notre équipe se réunit chaque semaine entre 13h30 et 14h30 afin de mener une réflexion sur les pratiques, le fonctionnement, l'organisation. En parallèle, le personnel est formé très régulièrement dans le cadre de la formation continue. Par ailleurs, vous aurez souvent l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes en stage, accueillies dans le cadre d'un partenariat avec différentes écoles. **Vous serez invité à prendre votre place en participant à la vie de la crèche, réunions de parents, café des parents, fête de fin d'année, répondre au questionnaire de satisfaction, ... activités en section : jouer d'un instrument de musique, lectures aux enfants, ateliers de prévention ...**

L'équipe assure une présence de 7h30 à 18h30 et 18h00 les vendredis. **5 jours/semaine**. Avec un ratio national, d'une professionnelle pour cinq enfants qui ne marchent pas et une professionnelle pour huit enfants qui marchent.



## L'EQUIPE

Des professionnels (elles) issu(e)s de formations différentes travaillent au sein de notre crèche.

L'établissement est placé sous l'autorité de la Responsable : **une Infirmière Puéricultrice** secondée (et en cas d'absence) par **une adjointe éducatrice 40% et une secrétaire à 40%**.

**Deux éducatrices de jeunes enfants** (*accompagnent par l'observation l'application quotidienne des objectifs contenus dans le projet éducatif*).

**Auxiliaires de puériculture** (*rôle de prévention sanitaire, médical*).

**Agents spécialisés Petite Enfance** (CAP Petite enfance, BEP sanitaire et social).

**Agents techniques auprès d'enfants...** (*Veillent comme l'ensemble de l'équipe au respect des besoins et du rythme de chaque enfant*)

Deux professionnelles « relais » amenés à effectuer les remplacements sur le Multi Accueil puis comme tout agent sur les autres structures d'accueil de la



ville : Une auxiliaire de puériculture et un Agent polyvalent Spécialisé Petite Enfance.

Une équipe technique :

I cuisinier / I aide de cuisine 50%.

I agent d'entretien.



## L'ACCUEIL

Après un premier contact avec la directrice de la crèche, vous allez être mis en relation avec une professionnelle chargée de vous accueillir et de prendre en charge votre enfant dès votre arrivée. Cette personne que nous appelons « référente » sera votre interlocutrice privilégiée durant les premiers jours puis après avoir échangé avec vous, deux autres collègues prendront la continuité des soins. Ces trois professionnelles seront responsables du suivi de votre enfant et seront garantes de son bien-être, du respect de son bon développement à la crèche. Cette équipe de trois professionnelles par section (quatre pour les Navigateurs) sera à votre disposition pour d'éventuelles interrogations et vous proposera au moins une fois dans l'année de vous rencontrer à l'occasion d'une réunion.

De plus, elle notera régulièrement l'évolution de votre enfant grâce à des observations quotidiennes (développement moteur, interactions avec les autres enfants, rythme de sommeil...) échangées avec l'équipe et la responsable lors des réunions de section I/mois environ.

Une personne au minimum de l'équipe référente de votre enfant, **le suivra lors de son passage l'année suivante dans une autre section, et constituera pour lui un repère au sein de la crèche.** Connaissant votre enfant et votre famille, elle pourra assurer la continuité de sa prise en charge. Votre enfant sera toutefois, au fil des années, amené à côtoyer d'autres professionnelles pour l'accompagner. *Un passage en cours d'année peut avoir lieu si besoin, dans ce cas une semaine d'adaptation sera organisée dans la nouvelle section (passage de relais entre référentes/enfant).*

## L'ADAPTATION

Afin de mieux préparer l'arrivée de votre enfant à la crèche, il est impératif de prévoir une « période d'adaptation ». Cette période, d'une durée de deux semaines (*en cas d'urgence une semaine*), est essentielle puisqu'elle permet de faire connaissance. C'est, en effet, au cours de ces premiers contacts que **nous apprendrons à mieux vous connaître afin de préparer dans les meilleures conditions l'arrivée de votre enfant.** Ce dernier pourra ainsi se familiariser avec les personnes, les lieux

et créer ses premiers repères. Cette période « d'adaptation » débutera par un entretien avec vous, parents. Progressivement, vous serez amenés à nous confier votre enfant, dans un premier temps, pour une heure, puis pour terminer par une petite journée de crèche.

Une fois l'adaptation terminée, tous les matins à votre arrivée, une professionnelle de la section de votre enfant vous accueillera. À cette occasion, lui transmettez les informations nécessaires à l'accompagnement de votre enfant (heure du réveil, heure du petit-déjeuner, informations particulières).

Sur un tableau situé à l'entrée de la section, vous

trouverez la photo/nom de la personne référente qui accueillera votre enfant le matin et sa collègue le soir. En fin de journée, à notre tour, nous vous ferons part du déroulement de la journée de votre enfant (activité, heure de sommeil, repas...). Toutes ces informations sont inscrites dans un cahier de transmissions/section tenu par les personnes référentes.



Vous serez invités à apporter chaque jour les affaires personnelles de votre enfant (**doudou et tétines (si besoin), gigoteuse, vêtements de rechange, chaussons...**). Nous

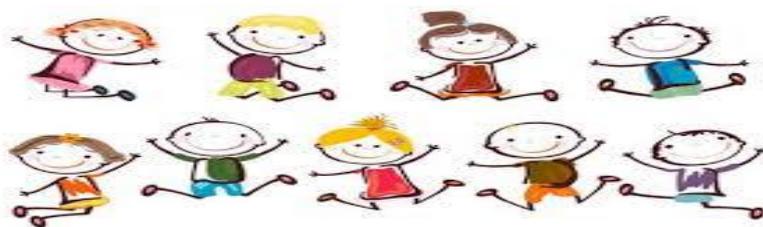
profitons de ce livret pour insister sur le fait que chacun de ces objets doit impérativement être marqué au nom de l'enfant.

Nous sommes très sensibles à l'importance de certains objets familiers qui font le lien entre la maison et la crèche permettant ainsi à l'enfant d'être davantage sécurisé. A la crèche, afin de rassurer l'enfant, nous veillons à ce que chacun ait son casier, son lit ; autant de repères nécessaires à son sentiment de sécurité.

Nous accueillons, si la demande nous en est faite, des enfants en situation de handicap moteur ou troubles psychiques.

## LES ACTIVITES

Chaque jour, des activités préparées et accompagnées sont proposées à vos enfants. Elles se déroulent en général le matin aux environs de 9 heures 30, l'après-midi vers 14 heures 30. Toutes les professionnelles sont amenées à faire des propositions. Un budget formation renouvelé chaque année permet à chacune régulièrement, d'approfondir ses connaissances et de se perfectionner dans le domaine choisi (ex : éveil corporel et psychomotricité, comptines, éveil des bébés, éveil sonore et musical, développement de l'enfant, langage gestuel aux petits, transmissions...).



Le matériel proposé à vos enfants aujourd'hui est donc très varié et adapté bien sûr aux normes de sécurité. Les propositions d'activités faites aux enfants s'adressent à un groupe d'âge homogène.

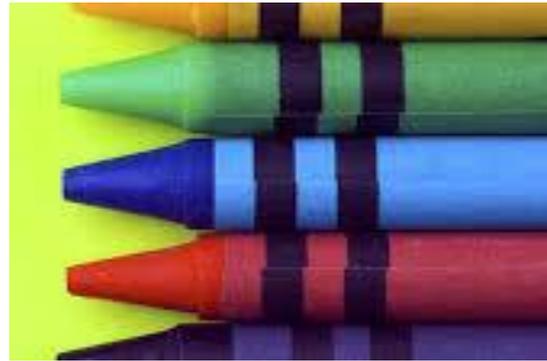
Nous avons la chance de pouvoir profiter en plus d'une salle spécifique pour la psychomotricité, (bien que chaque section possède sa propre structure motrice). Cet espace bénéficie en effet, d'une piscine à balles, et de divers modules permettant autant de favoriser la motricité que de développer les sens. Toutes les explorations sont donc possibles : mouvement, équilibre, latéralité, maîtrise du corps, découverte de matières et formes différentes... Ces temps d'éveil ne sont pas imposés à vos enfants. Chacun est invité à participer selon ses besoins, ses envies et ses possibilités.

Le projet éducatif précise que ces temps doivent être vécus par l'enfant comme un moment de plaisir. L'enfant se construit en jouant. La crèche n'est pas le temps des apprentissages scolaires.

**Tout un panel d'activités** variées est donc proposé à la crèche : éveil musical, danse, relaxation/yoga, chants,

découverte du livre, contes, comptines, premiers petits jeux de règles (pour les plus grands), jeux sensoriels et de manipulation, marionnettes, diapositives, peinture, collage, pâte à modeler, pâte à sel, graines, jeux d'assemblage, puzzles, atelier cuisine, découverte des goûts, jeux d'extérieur, dans

le jardin (porteurs, vélos, ballons...), potager, la communication gestuelle est initié chez les petits à partir d'un an, jusqu'à l'acquisition du langage.



Les temps d'éveil sont également favorisés par la mise à disposition de matériel et l'aménagement « d'espaces jeux » permettant à l'enfant d'évoluer librement, sous le regard attentif des professionnels (elles).

Chaque jour, et dans chacune des salles de jeux, votre enfant peut retrouver un espace poupées-dînette, jeux de construction, voitures-garage, ou ferme-animaux et un espace repos livres. Cet aménagement tente de répondre aussi aux besoins de l'enfant qui doit pouvoir trouver un petit espace calme où se reposer. Ne pas participer à une

activité ne veut pas dire que l'enfant ne se construit pas ; au contraire, être seul, penser est nécessaire à la structure de la personnalité l'enfant.



Les nourrissons ont leur espace approprié, délimités avec des tapis, pour préserver leur sécurité physique et affective. Des jouets légers pour tout-petits permettent leurs premières explorations sensorielles. Ces petits profitent de temps chanson, éveil sensoriel, musique. La motricité libre est de mise, on respecte le rythme de l'enfant dans ses acquisitions *on ne positionne pas l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquis seul, pieds nus (appui des orteils et adhérence)*. Tous les jeux et jouets mis à disposition des enfants sont régulièrement nettoyés et désinfectés, le port des surchaussures est demandé.

Une fois par mois : 2 animatrices de la médiathèque animent un atelier lecture musicale au sein de chaque section.

Deux bénévoles, une conteuse vient tous les jeudis, une seconde pour un atelier musicale les lundis matins. Pour les plus de 2 ans → Les jeudis deux professionnelles accompagnent quatre enfants, à la médiathèque pour lire et choisir des livres afin de les regarder ensemble à la crèche.

Chaque année, nous organisons avec le service Petite Enfance, la venue d'un spectacle qui se déroule ou sur le multi accueil ou à l'extérieur, pour le plus grand plaisir des petits et des grands des différentes structures crèches collectives, micro-crèche et Relais Assistantes Maternelles.

## LES REPAS



Les mamans qui souhaitent poursuivre l'allaitement maternel peuvent apporter leur lait maternel quotidiennement, il sera donné à votre enfant dans le respect des règles d'hygiène (*cf. livret allaitement*). En ce qui concerne le lait maternisé nous vous demanderons des boîtes de lait non ouvertes. Pour les deux modes alimentaires nous vous demanderons deux biberons en verre sans pas de vis au socle, biberons de lait reconstitués avec de l'eau du robinet (protocole visé par le pédiatre), par des personnes qualifiées.

Les repas sont confectionnés quotidiennement par une cuisinière avec des produits de qualités, frais, sur la structure. Ces repas sont équilibrés et adaptés à l'âge des enfants, menus élaborés tous les quinze jours par une diététicienne. (*cf. tableau de diversification, élaboré avec le pédiatre référent*).

*Les menus sont en ligne sur notre site internet.*

Les enfants les plus grands (suffisamment autonomes pour se déplacer et manger seuls) mangent ensemble sur des petites tables de six. Les plus jeunes mangent, dans les bras, puis dans des

babys, transats, enfin à une petite table. Nous respectons totalement le rythme des nourrissons 0-12 mois. Si un enfant de 12-15 mois a pris son petit déjeuner un peu

tardivement, son repas lui sera servi après celui de la plupart de ses petits copains. Les plus grands mangent vers 11h15 afin de respecter

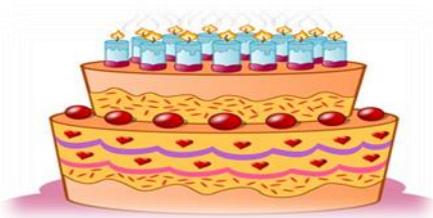
4h00 entre les repas (7h-11h).



Si la santé de votre enfant nécessite un régime (temporaire ou non), après rédaction d'un Protocole d'Accueil Individualisé, il sera respecté ainsi que les convictions religieuses, si vous ne souhaitez que votre enfant mange de la viande, ou de porc, nous ne lui en servirons pas.

Avant chaque repas, un petit temps de regroupement est prévu afin de présenter aux enfants le menu qui va leur être servi. Ce moment permet aux enfants de mieux se repérer dans le temps et de savoir ainsi ce qu'ils vont manger. C'est un temps de convivialité au cours duquel on va chanter une chanson sur les repas, nommer ce que l'on voit dans une assiette, sentir ce plat...

Les anniversaires des enfants sont fêtés à la crèche. A cette occasion, les parents sont invités, s'ils le souhaitent, à apporter le gâteau eux-mêmes sous vide ou des boissons sinon la cuisinière ou les enfants peuvent préparer un gâteau.



Toute l'équipe éducative est

pleinement consciente que l'accompagnement de l'enfant pour son alimentation au cours des premières années est déterminant.

Le temps des repas doit être vécu comme un moment **de plaisir**, d'échanges et de convivialité. Par conséquent, une réflexion commune sur le déroulement des repas ainsi que les enjeux autour de ces repas a été menée et nous a conduit à une certaine organisation et une ligne de conduite commune (nappes, plan de table, accompagnement puis autonomie).

Les enfants sont invités à goûter les aliments pour progressivement pouvoir en apprécier le goût. Ils ne sont pas « forcés » de manger. L'appétit de chacun est respecté. Chaque enfant, selon son âge et ses capacités, est amené à rester à table jusqu'à la fin du repas. Il lui est suggéré de respecter certaines autres règles de vie comme ne pas jouer avec la nourriture, avec le verre, les couverts, dire merci lorsqu'il est servi, respecter ses petits voisins de table...

Tous les enfants sont confortablement installés, mangent dans le calme, ils sont accompagnés d'un adulte vigilant. Nous tenons compte et respectons le rythme de chacun. Les menus sont affichés devant chaque section. Nous sommes à votre disposition pour vous apporter nos conseils, si besoin vous faire part du vécu de votre enfant à la crèche (son appétit, ses goûts, son attitude au cours des repas).

De la même façon, il est intéressant que vous nous informiez de ce que vous vivez à la maison (comment mange votre enfant, s'il mange en même temps que vous, si vous avez introduit de nouveaux aliments dans son régime).

## HYGIENE ET SOIN AU QUOTIDIEN



Notre journée est en partie rythmée par un temps que l'on appelle le temps des changes. Pendant ce moment, nous prenons le temps de parler avec eux, expliquer chaque geste. C'est un moment qu'ils doivent vivre avec confiance et sérénité, tout en étant acteurs de ce qu'ils vivent.

En effet, avant chacun des repas, les enfants n'ayant pas été changés le sont. A ce moment là et plus tard dans la soirée.

Lors de ce temps, le pot/les toilettes sont proposés aux enfants.

Après 24 mois, les enfants en cours d'acquisition de la propreté, vont sur le pot ou toilettes régulièrement dans la journée.



Nous veillons également au respect de la pudeur de chacun.

Cette étape est importante pour leur développement et pour l'acquisition de leur autonomie (vêtements nécessairement faciles à manipuler seul pour ne pas mettre l'enfant en échec).

Notre rôle est alors d'échanger avec chaque parent sur le sujet pour le conseiller si besoin et **définir ensemble quel est le meilleur moment pour débiter cette nouvelle acquisition et avoir une attitude commune vis-à-vis de l'enfant**. A la crèche, chaque enfant a le choix entre le pot et les toilettes sur chacun des espaces de vie. Nous lui expliquons ce que nous attendons de lui et nous l'encourageons (**vêtements de changes++** nécessaires, durant cette période).

Nous invitons les enfants à se laver régulièrement les mains et veillons notamment à ce que cela soit fait avant et après chacun des repas.

Il nous arrive très régulièrement d'effectuer d'autres soins aux enfants comme des soins du nez, des yeux... Nous comptons beaucoup sur les parents pour ne pas oublier de nous fournir tout ce qui peut nous être nécessaire (sérum physiologique,

crème pour le siège, vêtements de change, adapté à la saison et à la taille de l'enfant, en cas de selles débordantes).



Nous pouvons, au besoin, administrer les médicaments (figurant sur le protocole) aux enfants, **uniquement en présence d'une prescription médicale**. Nous ne donnons pas la prise du matin ni celle du soir, elles seront données à la maison. Lorsqu'un enfant est fiévreux ou en cas de douleur nous pouvons lui donner du paracétamol sans ordonnance. **Pour sa sécurité nous avons besoin de savoir le matin, si votre enfant a déjà reçu une dose d'antipyrétique à domicile.**

## SOMMEIL

A la crèche, chaque enfant a son propre lit avec plan de lits. Par conséquent, l'enfant conserve un repère important.

Les lits sont adaptés à l'âge des enfants (lit à barreaux + gigoteuse apportée par les familles puis couchettes avec drap housse). Nous adaptons les tenues de chacun à la température du dortoir. S'il en a, l'enfant est couché avec son doudou et/ou sucette. Nous respectons les consignes de sécurité concernant la position de l'endormissement. Ainsi, nous

couchons systématiquement les nourrissons sur le dos. Nous veillons à respecter le rythme individuel de l'enfant. Nous restons vigilantes aux éventuels signes de fatigue et nous accompagnons au mieux chacun selon ses besoins. Les siestes des plus petits sont surveillées visuellement par le personnel + babyphones



Les enfants les plus grands sont couchés après le déjeuner, vers 12h15, ils adoptent progressivement un rythme plus collectif → école. Dans le dortoir auprès des plus grands, une personne est présente en permanence. Les heures que nous vous communiquons en fin de journée correspondent au temps de sommeil effectif. Si votre enfant est réveillé et ne semble pas vouloir se rendormir, il est levé.

Certains enfants ont plus de difficultés que d'autres au moment du coucher. Nous prenons le temps de les accompagner dans le sommeil par notre présence. Il nous arrive, lorsque ces difficultés perdurent, d'utiliser des feuilles d'observations, d'en parler ensemble, afin de trouver des solutions pour votre enfant.

## LIMITES ET AVANTAGES DE LA COLLECTIVITE

En optant pour la crèche, vous avez fait le choix de confier votre enfant à une équipe.

✚ Votre interlocuteur au quotidien ne sera donc pas toujours la même personne. La diversité des professionnelles, unies par un projet commun, apporte une richesse dans ce mode d'accueil.



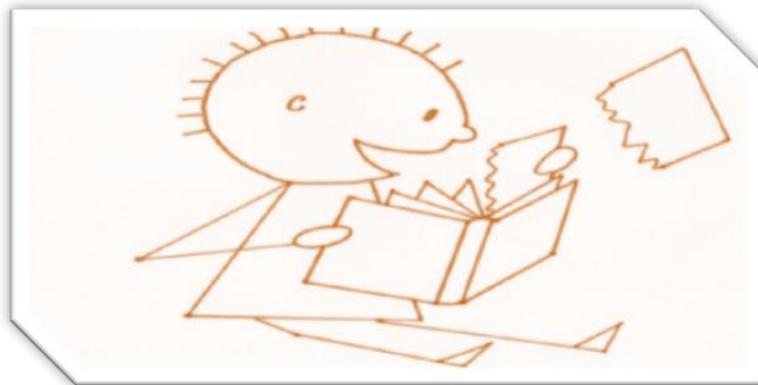
✚ L'accueil collectif présente certains risques inhérents à la cohabitation de petits et grands (conflits pour un jouet, chutes, morsures, il n'y a rien d' « agressif », ils apprennent à entrer en relation...). Néanmoins, le personnel reste vigilant, disponible pour éviter ces incidents. A certains moments de la journée, l'ambiance sonore peut varier. Nous essayons de séparer les groupes et de proposer différents temps calmes pour maîtriser l'excitation et ramener une certaine sérénité.

✚ L'introduction alimentaire, ainsi que la proposition de menus sont moins individualisées que lors d'un accueil chez une assistante maternelle. Le biberon du matin sera donné au domicile.

➔ Mais la collectivité apporte aussi ses richesses dans les interactions, les affinités entre enfants et de nombreux jeux partagés. Ce contexte aidera votre enfant à grandir.

En effet, la crèche favorisera l'acquisition de nombreuses compétences **dont l'autonomie et la socialisation**, ce qui le préparera à son entrée à l'école maternelle.

Nous sommes particulièrement vigilantes à la sécurité de l'enfant. Dans ce but, mais aussi pour l'aider à grandir et à se construire, nous avons instauré certaines règles qui nous semblent essentielles (certaines sont affichées chez les plus grands pour un souci de repères et d'équité).



Par exemple, votre enfant n'aura pas le droit de monter sur les tables, de taper les enfants, d'entrer seul dans une pièce, de déchirer les livres. De la même façon nous comptons sur vous pour préserver cette sécurité, notamment en surveillant les enfants dans le hall d'accueil (*l'écran lui est interdit*), **en ne lâchant jamais votre enfant sur la table de change**, en ne



laissant pas votre enfant venir avec de petits objets dans les poches, qui peuvent être dangereux en collectivité,  
**les bijoux sont interdits en crèche.**

L'équipe est sensibilisée et sensibilise vos enfants à une **écologie responsable** (locavore, produits alimentaires de qualité, produits ménagers naturels, nettoyage vapeur, pas de wifi, tri des déchets, composition des couches contrôlée ...):

*« un espace de bien être pour un être en devenir »*

Pour répondre à l'ensemble de notre projet pédagogique (la sécurité affective, les repères, l'autonomie, les acquisitions, de vos enfants..., réunions d'équipes) nous ne réalisons pas d'accueil entre : pour les bébés entre 11h00 et 14h00 et pour les enfants au rez-de-chaussée entre 10h30 et 14h30. Pour le même objectif, en cas d'absence, nous vous demandons de **prévenir avant 9h00**. Le petit déjeuner ou le 1<sup>er</sup> biberon sera donné au domicile.

La prise en charge de votre enfant est réalisée avec le soutien **d'un pédiatre référent, d'une diététicienne, régulièrement sur le multiaccueil**, des partenaires : PMI, CAF, CAMPS, l'ArbreApalabre..., les différentes structures Petites Enfances et autres services de la ville de Romorantin.

*Toutes les informations concernant l'accueil de votre enfant sont à retrouver sur le site de la mairie de Romorantin /Service Petite Enfance / Les Rossignols.*

A la crèche, votre enfant aura tous les jours l'occasion de faire de nouvelles découvertes au travers d'activités multiples et variées ou simplement en observant les autres enfants. Il vivra ses premières expériences et bénéficiera de nombreuses stimulations induites par le groupe.

Nous espérons que cette étape dans la vie de votre enfant apportera à toute votre famille beaucoup de satisfaction !



L'Equipe du Multi accueil Les « Rossignols »  
I, rue du Guidault 41200 Romorantin-Lanthenay  
Tél : 02.54.76.10.16. Responsable : Sylvie Trotignon

*Actualisation en 08/2021.*